

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Nauphary se réunira,

le **vendredi 20 mars 2026, à 20H30**

dans la salle du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Délibération du conseil municipal en vue de l'élection du Maire
- 2- Délibération portant détermination du nombre d'adjoints
- 3- Délibération procédant à l'élection des adjoints au Maire
Lecture de la charte de l' élu local par le maire élu
- 4- Délibération fixant les indemnités de fonction des adjoints
- 5- Attribution d'une indemnité de fonction à un conseiller municipal titulaire d'une délégation
- 6- Délibération fixant le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)
- 7- Election des membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune
- 8- Constitution des diverses commissions
- 9- Constitution de la commission d'appel d'offres
- 10- Constitution de la commission communale des impôts directs
- 11- Election des délégués au Syndicat Départemental d'Energie
- 12- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- 13- Dépenses imputées à l'article 623 « Fêtes et cérémonies »
- 14- Désignation d'un référent communal « canicule et pandémie »
- 15- Désignation de deux délégués représentant la commune à l'AIPADAV
- 16- Désignation d'un correspondant défense et de son suppléant
- 17- Dératisation campagne 2026 : demande de subvention au Conseil Départemental
- 18- Acceptation d'un don pour le CCAS
- 19- Questions diverses

Le Maire
Bernard PAILLARES.

